

Déclaration de la politique de qualité et d'impartialité

Normec BTV Audit est convaincu que la puissance des systèmes de gestion soutient les entreprises dans leur quête d'un travail plus sûr et de qualité. Normec BTV Audit a pour objectif d'évaluer objectivement la politique de sécurité de votre entreprise, afin de réduire potentiellement le nombre d'accidents du travail.

Normec BTV Audit est conscient que la certification est une question de confiance et souhaite donc:

- fournir des services de haute qualité afin de construire une image crédible nécessaire pour soutenir la confiance dans les entreprises/personnes certifiées ;
- garantir la confidentialité de toutes les informations collectées lors des activités de certification ;
- assurer la satisfaction des clients quant aux services demandés ;
- garantir l'impartialité et l'indépendance des personnes impliquées dans le processus d'audit ;
- garantir l'indépendance de Normec BTV Audit vis-à-vis des groupes d'intérêt ;
- assurer l'amélioration continue des services.

La direction s'en assurera en:

- mettant à disposition les ressources nécessaires pour garantir le bon fonctionnement de l'organisation ;
- s'assurant que tous les employés ont reçu la formation et les informations nécessaires ;
- évaluant et qualifiant régulièrement les employés ;
- s'engager à élaborer et à mettre en œuvre le système de management conformément aux exigences de la norme ISO/IEC 17021
- s'engager à faire preuve d'impartialité dans le cadre des activités liées à la certification des systèmes de management
- évaluant périodiquement le système qualité et l'ajuster si nécessaire ;
- s'assurant que les dispositions de la politique de qualité sont comprises, appliquées et respectées à tous les niveaux de l'organisation ;
- nommant un Comité d'impartialité qui garantira l'indépendance de NORMEC BTV Audit et qui sera composé des différents groupes d'intérêt. Par exemple, les clients et les services de prévention externes, entre autres, sont représentés au sein du comité d'impartialité.

Pour garantir l'impartialité et l'indépendance, les règles suivantes sont respectées:

- Normec BTV Audit ne mènera pas d'audits dans les organisations suivantes : Normec BTV asbl, Normec Planning bv et d'autres sociétés du groupe Normec ;
- Normec BTV Audit n'engagera pas de sociétés de consultance pour effectuer des audits et n'offrira pas lui-même de conseil dans les domaines dans lesquels Normec BTV Audit propose des services de certification ;
- Normec BTV Audit ne proposera pas d'audits internes aux organisations qu'elle a certifiées ;
- Normec BTV Audit ne certifiera pas un système de gestion de la qualité d'un autre organisme de certification.

Arne Depuydt, Directeur, Normec BTV Audit bv
04/06/2026